LA DRÔME

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



ladrome.fr

À LA UNE

Objectif 100 % français dans les assiettes !

Collège de l'Hermitage, Mercurol-Veaunes

-LA DRÔME- LE DÉPARTEMENT

N° 34

Septembre • Octobre 2026



©Thomas Pietrucci - SDIS 26

Mobilisation exceptionnelle pour le Diois

Le Département a engagé un plan d'action exceptionnel après les incendies qui ont durement frappé le Diois au mois de juillet et août.

Les sapeurs-pompiers ont mené un travail remarquable pour protéger les habitants et les secteurs menacés. Leur mobilisation s'est accompagnée d'un élan de solidarité exceptionnel : maires et élus, associations, commerçants, entreprises et bénévoles se sont organisés pour soutenir les personnes évacuées et les équipes engagées sur le terrain.

UN MILLION D'EUROS POUR RECONSTRUIRE

Après avoir libéré ses agents sapeurs-pompiers volontaires et mis à disposition la cité scolaire de Die et ses cuisines, le Département a débloqué dans l'urgence une enveloppe exceptionnelle d'un million d'euros pour aider les communes touchées. Une aide bienvenue qui viendra compléter les dispositifs mis en place par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Département participera également au financement de l'opération afin de préserver les capacités d'action du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Drôme.

RELANCER L'ACTIVITÉ

Parce que le Diois reste une destination touristique attractive, une campagne de promotion a été lancée cet été avec l'Office de tourisme du Diois, l'agence d'attractivité Drôme c'est ma Nature et l'Agence régionale du tourisme. Son objectif : rassurer les visiteurs et soutenir les professionnels dont l'activité a été fragilisée par l'incendie.

Autre symbole fort du territoire, la Clairette de Die et les vins du Diois font l'objet d'une mise en valeur spécifique afin de soutenir cette filière emblématique et participer à la relance économique.

PRÉPARER L'AVENIR

Le Département présentera dès cette rentrée, des propositions concrètes pour renforcer les actions de prévention et accompagner les communes les plus exposées à faire face à ces événements.

Edito



Franck SOULIGNAC
Président du Conseil départemental de la Drôme

Cet été, la Drôme a été durement éprouvée par plusieurs incendies. Dans le Diois, près de 4 200 hectares ont été parcourus par les flammes en juillet. En août, 240 hectares ont également brûlé sur le massif du Claps.

Dans ces moments difficiles, je veux saluer avec force l'engagement exceptionnel de nos sapeurs-pompiers, mobilisés sans relâche pour protéger les habitants et nos massifs. Grâce à eux, aucune victime humaine n'est à déplorer. Je veux également rendre hommage à tous celles et ceux qui se sont mobilisés : militaires, gendarmes, bénévoles, élus, agents communaux, départementaux et des services de l'État, agriculteurs, et, bien sûr, habitants qui ont fait preuve d'une solidarité et d'un sang-froid remarquables. Face à l'ampleur jamais connue auparavant dans notre département de ces événements, j'ai annoncé que le Conseil Départemental se tiendra aux côtés des communes du Diois touchées pour les aider à se relever et à préparer l'avenir, en débloquant une aide d'un million d'euros.

Ces événements nous rappellent que les conséquences du changement climatique sont désormais bien concrètes. Nous devons être capables de faire face aux situations d'urgence, mais aussi d'anticiper et de prévenir autant que possible leurs conséquences.

C'est dans cet esprit que nous devons agir, avec des choix utiles et de long terme. Le Département peut et doit montrer l'exemple. A l'occasion de cette rentrée scolaire, c'est notamment le sens de notre engagement pour une alimentation plus locale, durable et de qualité dans les collèges. Avec 1,8 million de repas servis chaque année, nous faisons le choix, lorsque les filières existent, de proposer 100 % de produits français, sans augmenter le prix des repas, en continuant à proposer des menus composés aussi de 52 % de produits bio et 25 % de produits locaux. C'est inédit en France.

Préparer l'avenir, c'est aussi adapter nos collèges aux fortes chaleurs. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez un ensemble de mesures que nous avons prises pour améliorer le confort de travail de nos jeunes et de la communauté éducative.

Protéger, anticiper, agir : c'est l'engagement du Département au service de tous les Drômois.

→ Le chiffre

Retrouvez toutes les infos en scannant ce QR Code

238

C'est le nombre d'animations qui rythmeront la Semaine bleue, du 5 au 11 octobre, sur l'ensemble du territoire.

ÉDITÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME 04 75 79 26 26
Directeur de publication **Franck Soulignac -** Rédaction en chef **William Rabain -** Rédaction **Marikel Testud** Photos **Claire Matras, Francis Rey, Cyril Crespeau, Jean Delmarty, Juan Robert, Aureflex, Thomas Pietrucci SDIS 26 -** Mise en page **Magali Coupat -** Impression **Fot - Imprimeurs** Distribution **La Poste -** Tirage **288 260 exemplaires -** Dépôt légal à parution ISSN : 2552-1489

PRATIQUE

Votre avis nous fait avancer !

Le Département donne la parole aux Drômois ! Dès cette rentrée, donnez votre avis en répondant à un court questionnaire auprès de nos agents ou sur ladrome.fr. Qu'il s'agisse d'un contact avec Drôme Infos, d'une demande de permission de voirie, de la carte Top Dép'Art ou d'un accompagnement dans un Centre médico-social (CMS), votre avis contribuera à faire évoluer les services.
« *Les usagers sont les mieux placés pour nous dire ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré* », souligne Aurélie Alléon, conseillère départementale déléguée aux relations usagers.
Un moyen simple de construire, ensemble, un service public toujours plus proche de vos attentes.



Partagez votre expérience et aidez-nous à toujours mieux répondre à vos attentes !





Nouveau parcours de visite dédié au 17e siècle, château de Grignan.

PATRIMOINE

Le château de Grignan se dévoile autrement

Depuis cet été, le château de Grignan invite les visiteurs à pousser les portes de son deuxième étage, entièrement réaménagé. Ce nouvel espace de près de 500 m² fait revivre le XVIIe siècle à travers dix salles inédites consacrées à Madame de Sévigné, au comte et à la comtesse de Grignan.

Conçu par le scénographe Fabrice Ausset en collaboration avec l'artiste Agnès Decourchelle, le parcours mêle décors immersifs, œuvres exceptionnelles prêtées par le musée du Louvre, le château de Versailles et la Monnaie de Paris, ainsi que créations contemporaines.
Fil conducteur de la visite, un papier peint entièrement dessiné à la main se déploie de salle en salle et réserve de nombreuses surprises au fil de la découverte.

Propriétaire du château, le Département de la Drôme poursuit ainsi la valorisation de ce site emblématique et affirme son ambition de transmettre un patrimoine vivant, accessible à tous.

Une nouvelle étape qui conforte la place du château de Grignan parmi les incontournables de la Drôme.

« *Cette réalisation illustre l'engagement du Département pour préserver, transmettre et faire vivre le patrimoine drômois. Inscrite dans le cadre de l'opération "2026, année Sévigné", elle contribue à mettre en lumière l'histoire du château de Grignan et les figures qui l'ont marqué* », souligne Fabien Limonta, président des Châteaux de la Drôme.

→ **Plus d'infos sur chateaudegrignan.fr**

Grand succès encore pour les fêtes nocturnes 2026 avec **34 000 spectateurs au rendez-vous.**



ÉDUCATION

Des collèges mieux armés face aux fortes chaleurs

Face à des épisodes de chaleur plus fréquents et plus intenses, le Département de la Drôme renforce son action pour améliorer le confort thermique dans les collèges et adapter durablement son patrimoine au changement climatique.

Rénovation énergétique, isolation, ventilation, protections solaires ou végétalisation des cours : plusieurs solutions sont déjà mises en œuvre. Parmi elles, le Département déploie progressivement des brasseurs d'air dans les salles de classe. D'ici fin 2026, 416 équipements auront été installés dans 104 salles, pour un investissement de 450 000 euros. Plus de 3 M€ sont prévus pour équiper l'ensemble des salles de classe d'ici 2028.

Autre nouveauté : des salles équipées et rafraîchies pour l'examen du brevet des collèges seront mises à disposition dès 2027 et un programme d'une salle rafraîchie de grande capacité dans chaque collège sera également lancé.

Avec son plan départemental de confort thermique, le Département entend désormais accélérer le déploiement des solutions qui ont fait leurs preuves et intégrer systématiquement l'adaptation climatique dans les futurs projets de rénovation.

« Nous devons apporter des réponses concrètes aux nouvelles réalités climatiques, avec une priorité : préserver de bonnes conditions d'apprentissage pour les collégiens », souligne Franck Soulignac, Président du Conseil départemental de la Drôme.



CULTURE

Spectacles en bibliothèques

Du 18 septembre au 13 décembre, le festival « De lignes en scènes » anime vos bibliothèques. Au programme : des spectacles gratuits - musique, conte, théâtre, danse, magie - pour tous les goûts et tous les âges à découvrir dans l'une des 35 bibliothèques participantes.

→ **Plus d'infos sur mediatheque.ladrome.fr**



CULTURE

Montélimar fait son cinéma !

Partenaire du Festival de l'Écrit à l'écran, le Département de la Drôme vous donne rendez-vous du 18 au 24 septembre à Montélimar. Avant-premières, rencontres, débats et invités de renom rythmeront cette semaine placée sous le signe du cinéma et de la littérature.

→ **Plus d'infos sur delecritalecran.com/fr**

Objectif 100 % français !

À la rentrée, les 31 collèges publics de la Drôme auront pour objectif de servir des repas composés exclusivement de produit d'origine française pour les filières qui le permettent. Cette ambition renforce l'engagement du Département en faveur d'une alimentation de qualité, du soutien aux filières agricoles et d'une meilleure traçabilité des produits.



UNE AMBITION CONSTRUITE DANS LE TEMPS

Si la Drôme peut aujourd'hui viser le 100 % français, c'est parce qu'elle s'appuie sur une politique engagée depuis de nombreuses années. Département pionnier de l'agriculture biologique et des circuits courts, notamment grâce à la plateforme Agrilocal, elle fait de l'alimentation un levier de santé publique, de développement économique et d'attractivité.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie départementale « Manger mieux, manger drômois », dotée de 95 millions d'euros sur la période 2023-2028.

Face aux enjeux de santé, d'environnement et de souveraineté alimentaire, le Département accompagne les producteurs, développe les circuits de proximité et agit pour rendre une alimentation saine, locale et de qualité accessible au plus grand nombre.

Cette stratégie repose sur trois priorités : soutenir les filières agricoles, agroalimentaires et de restauration, développer une alimentation saine et durable* dans la restauration collective, et valoriser la gastronomie drômoise à travers des événements comme Valence en Gastronomie, Tech&Bio ou le Salon international de l'agriculture.

** Une alimentation durable privilégie les produits bio, locaux et de saison, tout en garantissant une juste rémunération des acteurs.*

Le Département accompagne également les établissements de santé, les Ehpad et les structures sociales qui souhaitent développer les approvisionnements en produits durables et de qualité.

DES RÉSULTATS DÉJÀ VISIBLES

Chaque année, les collèges publics drômois servent près de 1,8 million de repas. Plus de 60 % des denrées sont durables et de qualité, dont 52 % issues de l'agriculture biologique et 24,5 % viennent de productions exclusivement locales. Les viandes fraîches sont françaises à 90 %, les trois quarts des légumes proviennent déjà de France et les deux tiers des laitages et du pain sont également d'origine française.



Tous les collèges sont labellisés Ecocert, plusieurs ayant obtenu le plus haut niveau.

Ces résultats sont également le fruit du travail des équipes de restauration, qui privilégient les produits bruts, le fait maison et des approvisionnements adaptés aux saisons et aux filières disponibles. Cette organisation permet de proposer une alimentation équilibrée tout en sensibilisant les élèves au goût, à l'origine des produits et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le Département consacre chaque année 4,1 millions d'euros aux achats alimentaires, dont plus d'un million d'euros bénéficie directement aux exploitations agricoles drômoises.
Avec l'objectif du 100 % français, il entend renforcer encore les débouchés des producteurs, sécuriser les approvisionnements et offrir une meilleure traçabilité des produits, avec un prix du repas pour les familles, fixé à 3,95 € en 2026.
« Les repas de nos collégiens ne nourrissent pas seulement nos enfants : ils font aussi vivre nos agriculteurs. Quand les accords commerciaux fragilisent notre agriculture, nous faisons le choix d'agir là où nous le pouvons. Avec le 100 % français dans les collèges, la Drôme soutient concrètement ses producteurs et son territoire », rappelle Véronique Pugeat, vice-présidente en charge des collèges, de la réussite éducative de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES

Cette dynamique dépasse le seul cadre des collèges. Créé en 2024 par le Département et les chambres consulaires, le Club drômois de l'alimentation réunit producteurs, transformateurs, distributeurs et acheteurs publics. Son objectif : faciliter les échanges, faire émerger de nouveaux partenariats et structurer les filières afin de développer une alimentation toujours plus locale, durable et créatrice de valeur pour le territoire.

En renforçant les liens entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire, cette initiative contribue à consolider les débouchés des producteurs, à répondre aux besoins de la restauration collective et à faire de la Drôme un territoire de référence en matière d'alimentation durable.

3 questions à...



Agnès JAUBERT,
Conseillère départementale déléguée aux politiques agricoles et alimentaires

POURQUOI FAIRE DE L'ALIMENTATION UNE PRIORITÉ ?
L'alimentation est au croisement des enjeux de santé, d'économie et d'environnement. En agissant sur ce levier, nous améliorons concrètement le quotidien des habitants tout en soutenant nos agriculteurs.

PEUT-ON MANGER 100 % FRANÇAIS AU COLLÈGE ?
Dans la Drôme, bien manger au collège, c'est choisir de consommer local, bio et français. Notre priorité : acheter local chaque fois que cela est possible et privilégier les filières françaises lorsque l'offre locale ne permet pas de répondre à nos besoins.

AGRILOCAL... UNE RÉUSSITE DRÔMOISE ?
Oui, cette plateforme que nous avons créée en partenariat avec la Chambre d'agriculture met en lien direct producteurs locaux et acheteurs publics en restauration collective. Elle s'est depuis étendue à 37 départements et elle est un puissant levier commercial pour nos agriculteurs drômois.

Grand angle





©Aureflex

Cet automne, le Département de la Drôme renouvelle son opération « Cols réservés aux cyclistes ».

Trois matinées pour les amateurs de vélo qui peuvent profiter de routes exceptionnellement fermées à la circulation motorisée. Après le col de Tourniol le 13 septembre, place au col de Rousset le 19 septembre et au col de la Chaudière le 3 octobre. Organisées en partenariat avec les clubs cyclistes locaux, ces montées, gratuites et sans inscription, offrent une occasion unique de relever un défi sportif tout en découvrant les paysages emblématiques de la Drôme.

« Les Cols réservés aux cyclistes sont devenus un rendez-vous incontournable pour les passionnés comme pour les pratiquants occasionnels. Cette opération permet de découvrir nos routes autrement, et s'inscrit plus largement dans le cadre de notre politique départementale en faveur du développement de la pratique du vélo sous toutes ses formes », souligne Jean-Michel Avias, vice-président en charge de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives.

En savoir +

Rendez-vous sur **ladrome.fr** ou en scannant ce QR Code

Cyclosportive La Drômoise
Col de Rousset

Rentrée scolaire : le Département sur le pont

Le Département de la Drôme poursuit son engagement en faveur des collégiens et de leurs familles. Des établissements accueillants, une restauration scolaire de qualité, des aides concrètes et des investissements ambitieux contribuent à offrir les meilleures conditions de réussite à chaque élève.

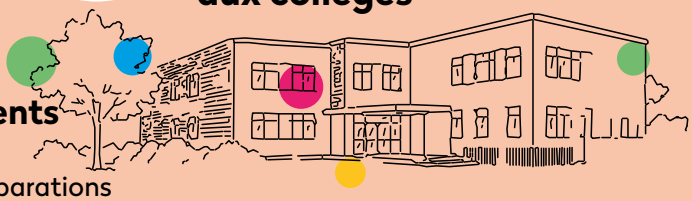
25 884
collégiens accueillis



Carte Top Dép'Art accompagnement des familles
Jusqu'à 150 € offerts à tous les collégiens pour leurs activités sportives et culturelles.

53 M€
consacrés aux collèges

dont **20 M€**
d'investissements pour améliorer les bâtiments dans les collèges
3 M€/an pour l'entretien et les réparations



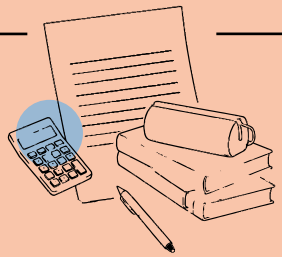
3,95 €
le repas pour tous les collégiens
soit 4,1 M€ engagés chaque année par le Département

32
restaurants scolaires



13 000
déjeuners servis chaque jour en moyenne

900
bourses départementales attribuées en 2025



LA DRÔME – LE DÉPARTEMENT

Retrouvez toutes les infos pratiques sur la rentrée sur **ladrome.fr** ou en scannant ce QR Code

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE « LA DRÔME PLUS FORTE ENSEMBLE »

Franck SOULIGNAC • Françoise CHAZAL • Jacques LADEGAILLERIE • Nathalie ZAMMIT • Eric PHÉLIPPEAU • Véronique PUGEAT • Jean-Michel AVIAS
Corinne MOULIN • Alban PANO • Emmanuelle ANTHOINE • Laurent MONNET • Linda HAJJARI-BASTOUILL • André GILLES • David BOUVIER
Marie FERNANDEZ • Emeline MÉHUKAJ • Vincent RASCLE • Marielle FIGUET • Fabrice LARUE • Michel BRUNET • Agnès JAUBERT • Fabien LIMONTA
Marie-Pierre MOUTON • Aurélie ALLÉON • Aurélien ESPRIT • Nathalie ILIOZER • Geneviève GIRARD • Christian MORIN

UNE RENTRÉE, DES ACTES CONCRETS

Pour cette rentrée 2026, la priorité de la majorité départementale reste la même : prendre soin des collégiens drômois et donner à chacun les moyens de réussir.
Cela passe d'abord par le quotidien des familles et par leur pouvoir d'achat. Avec la carte Top Dép'Art d'une valeur globale de 150 € pour le sport, la culture et des sorties, avec les bourses départementales qui bénéficient à 800 familles et avec une restauration scolaire de qualité et accessible, au prix de 3,95 euros seulement, le Département agit concrètement.
Donner à chacun les moyens de réussir, c'est aussi créer de bonnes conditions d'apprentissage. Nous poursuivons la rénovation de nos collèges, leur amélioration énergétique et leur confort thermique pour les adapter aux fortes chaleurs. Réhabilitations des établissements, panneaux photovoltaïques, végétalisation des cours, des brasseurs d'air dans toutes les salles… : derrière ces investissements, il y a une priorité très concrète, le bien-être de nos jeunes.
Enfin, nous voulons leur offrir une alimentation toujours meilleure, en allant vers 100 % de produits français dans les cantines lorsque les filières le permettent, en privilégiant le bio, le local et les circuits courts. C'est bon pour nos collégiens, pour leur forme, pour leur santé, comme pour nos agriculteurs.
Pouvoir d'achat, fraîcheur, rénovation, qualité des repas : derrière ces mots, il y a une même exigence. Faire du Département un partenaire attentif et concret des familles drômoises.
C'est notre engagement pour cette nouvelle année scolaire.

LA DRÔME EN COMMUN

Pierre JOUVET, Président du groupe « **La Drôme en commun** »
Patricia BOIDIN • Pascale ROCHAS • Pierre COMBES • Muriel PARET • Daniel GILLES

L'URGENCE D'AGIR

La canicule n'est plus une exception, l'été a été étouffant et a révélé les inégalités face au climat. Quand certains peuvent s'adapter, d'autres subissent la chaleur. Ces phénomènes sont désormais structurels et exigent une action publique immédiate et cohérente. Le Département est en première ligne. Ses compétences en matière de solidarités, d'aménagement du territoire et de protection des populations en font un acteur clé. Il doit être l'un des moteurs de la transition écologique en transformant les collèges, en renforçant l'accompagnement des plus fragiles face aux fortes chaleurs et en soutenant durablement les acteurs locaux, pour répondre concrètement à l'urgence sociale et climatique.

UNIS POUR LA DRÔME

Bernard BUIS • Martine CHARMET • Pierre PIENIEK • Anna PLACE

POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DE NOS COLLÉGIENS

À la fin de cet été caniculaire, nous constatons que l'enjeu est d'accélérer la mise à niveau des bâtiments en priorisant ceux qui accueillent les plus vulnérables : établissements scolaires, EHPAD, hôpitaux… Pour notre part, nous serons vigilants aux travaux engagés dans les collèges pour que les collégiens bénéficient de bonnes conditions d'apprentissage, en améliorant les performances thermiques des bâtiments dont le Département a la responsabilité.

L'AUBERGE DES DAUPHINS



12 SEPT. → 1ER NOV. 2026

MES VERDURES

Exposition de Marie Denis

Artiste : © Marie Denis - Photographe : © Fabrice Escalier
Impression : Service repro. Dép. Drôme

LA DRÔME — LE DÉPARTEMENT

Forêt de Saoû, Drôme

aubergedesdauphins.fr

DRÔME C'EST MA NATURE